



ISSN 1768-2649

ISSN en ligne 2261-2769

Pour un enseignement/apprentissage de la grammaire contrastive dans les départements de langues étrangères : l'exemple du démonstratif en français et en polonais

Joanna Górnkiewicz

Université Jagellonne de Cracovie, Pologne

joanna.gornkiewicz@uj.edu.pl

<https://orcid.org/0000-0001-9375-4896>

Reçu le 15-02-2018 / Évalué le 03-05-2018 / Accepté le 15-10-2018

Résumé

Dans cet article, à partir d'une classe de mots choisie, l'auteur partage son expérience d'enseignant-chercheur chargé de cours de grammaire contrastive polono-française dans un département de langues étrangères d'une université polonaise. Tenant l'utilité de la matière pour acquise, elle s'interroge sur le contenu et les références bibliographiques à proposer. Elle montre que même si les deux langues disposent de formes comparables, l'usage qui en est fait n'est pas forcément identique, ce que les ouvrages comparatifs disponibles ne mettent pas en avant.

Mots-clés : grammaire contrastive, cursus universitaire, apprenant, enseignant, classe de démonstratifs

Teaching and learning contrastive grammar in Foreign Language Departments: the example of French and Polish demonstratives

Abstract

In this article, the author, a lecturer and researcher in the Department of Foreign Languages at one Polish university, shares her teaching experience in contrastive French-Polish grammar. Having taken the utility of the subject for granted, she wonders about the appropriate program and bibliographic references. Using the example of one word class, the author shows that even where two languages have the same categories, there can be variation in terms of how they are used by speakers. This question is not emphasized enough in the available contrastive grammars.

Keywords : contrastive grammar, university course, student, teacher, demonstratives

Introduction

Définie dans les travaux linguistiques de façon très générale comme la description des différences et des similitudes entre au moins deux langues (Koczerhan, 2009),

la grammaire contrastive (appliquée) est vue tantôt comme une chance pour les apprenants et les enseignants (Nemser, 1975), tantôt comme un obstacle dans l'acquisition et l'enseignement d'une langue étrangère (Król-Markefka, 2008). Mais quel rôle lui attribuer dans les départements de langues étrangères où l'enseignant a devant lui un public bien particulier ? Au début de simples apprenants, les étudiants y sont formés pour devenir à leur tour enseignants ou ces utilisateurs bien particuliers de langues étrangères que sont les traducteurs et interprètes. Une grammaire contrastive, pour leur être utile, se doit d'élucider les contrastes structurels et fonctionnels entre les deux langues de façon à permettre d'éliminer et de faire éliminer d'éventuelles interférences. Néanmoins, elle doit aussi tenir compte de l'aspect pragmatolinguistique (Jazowy-Jarmuż, 2014) et textuel, l'objectif final étant de produire des énoncés non seulement grammaticalement corrects mais aussi perçus comme naturels en langue étrangère (Wójcik, 1974).

Les différences apparaissant entre le polonais et le français ainsi que celles entre les systèmes descriptifs correspondants ont jusqu'à présent fait l'objet d'un certain nombre de publications. Toutefois, il s'agit surtout d'articles ou d'ouvrages scientifiques, destinés à des spécialistes et donc peu connus d'un plus large public. Ces travaux traitent généralement de quelque problème détaillé alors que les grammaires présentant une description globale des deux langues restent relativement peu nombreuses. Dans notre contribution, sur l'exemple d'une classe de mots choisie, nous essayerons de répondre aux questions suivantes : ces ouvrages à vocation générale peuvent-ils servir de manuels dans l'apprentissage/enseignement du FLE en milieu universitaire ? Doivent-ils servir d'ouvrages de référence pour le cours de grammaire contrastive ? Et, dans le cas d'une réponse négative, comment organiser le cours (quel contenu et quelles références choisir) pour que les étudiants en tirent le plus grand profit et ne tombent pas dans de nouveaux pièges ?

1. Ouvrages disponibles

Le premier ouvrage à vocation comparative paraît en Pologne vers la fin des années 50, dans la collection de la Société Scientifique de Lodz. Il s'agit de la *Structure des langues française et polonaise* de Bolesław Kielski, composée de deux parties (1957, 1960) et complétée par le *Dictionnaire de la terminologie grammaticale française et polonaise* (1959). Les trois volumes ont été écrits en polonais. La *Structure* n'est pas considérée par son auteur comme une grammaire. On en trouve le témoignage dans la préface au *Dictionnaire* : « il n'y a pas de grammaire contrastive franco-polonaise et il est douteux qu'un tel projet voie le jour (comparer la structure des langues est une chose différente) » (Kielski, 1957 : 7, notre trad.). Ainsi le mérite d'être le premier auteur de ce type de publication

revient-il à Stanisław Gniadek, l'un des rapporteurs du *Dictionnaire* de Kielski¹. Sa *Grammaire contrastive franco-polonaise*, écrite en français et éditée chez l'éditeur national PWN, était conçue pour être utile aux étudiants de philologie romane en Pologne et aux slavissants français (Gniadek, 1979 : 7). On doit le travail le plus récent à Katarzyna Kwapisz-Osadnik, qui, en 2007, publia en polonais une esquisse comparative intitulée *Podstawowe wiadomości z gramatyki polskiej i francuskiej* (Précis de grammaire polonaise et française). Le public visé est plus large (Kwapisz-Osadnik, 2007 : 7) et dépasse même celui du *Dictionnaire* de Kielski (1959 : 5) qui ne s'adresse pas aux philologues romanistes. Par contre l'objectif est plus modeste :

La forme du manuel ressemble plutôt à une juxtaposition de notions grammaticales qu'à une vaste étude comparative. Il s'agit en effet de signaler les similitudes et les différences dans les terminologies polonaise et française, et non pas d'étudier en profondeur ni de décrire les phénomènes linguistiques (Kwapisz-Osadnik, 2007 : 8, notre trad.).

2. Un exemple : le démonstratif

Pour étayer notre propos, nous avons choisi une classe de mots dont la fréquence d'occurrence et la diversité des emplois dans une œuvre littéraire nous a incité à porter un regard plus attentif sur les manuels existants ainsi que sur d'éventuels besoins et attentes du public à l'égard du contenu des ouvrages disponibles et de l'enseignement proposé. Il s'agit de la classe des démonstratifs, plus particulièrement de celle des déterminants démonstratifs, très présents dans le texte de *Courrier Sud* d'Antoine de Saint-Exupéry.

Ces démonstratifs et les formes comparables en polonais sont, selon nous, intéressants à trois égards :

- au niveau du système, du fait : a) de leur forme, b) de leur nature et de leur fonction syntaxique (actualisateurs véhiculant une indication supplémentaire [Grevisse-Goosse, 2016] pour le français vs éléments de caractérisation pour le polonais) ;
- au niveau pragmatique et textuel, du fait de leur éventuelle (non) correspondance.

Les démonstratifs français trouvent leur place soit dans la classe des déterminants (ou celle des adjectifs déterminants ou non qualificatifs, selon les terminologies) - pour la série de *ce* (*ce livre*) -, soit dans celle de pronoms - pour la série de *celui* (*celui que j'ai lu*). À ces formes distinctes le polonais oppose une seule série : les démonstratifs « qui servent aussi bien pour l'emploi adjectival que pour l'emploi

pronominal » (Gniadek, 1979 : 81). Cette série est classée dans les grammaires polonaises traditionnelles sous l'étiquette de 'pronom adjectival', pl. *zaimiek przymiotny*. Il s'agit avant tout des formes marquant les différences de distance dans l'espace ou dans le temps *ten* vs *tamten* (formes prochaine et lointaine selon Kielski, 1959 : 17, 63-64), variables en nombre et en genre (le polonais ayant trois genres). Elles sont complétées par la variante littéraire *ów* (anaphorique) et le pronom adjectival *taki*, formant un deuxième sous-système employé dans les mécanismes référentiels déictiques (Papierz, 2003 : 72) (lesquels ne seront pas analysés ici). Il faut néanmoins préciser que la forme simple peut dénoter, seule ou dans un groupe nominal, aussi bien des objets proches que des objets éloignés du locuteur tandis que les formes morphologiquement complexes (*tam* [là] + *ten*) ne peuvent référer qu'aux objets éloignés. Quant au français, il dispose d'un système asymétrique dont font partie les formes simples, en principe neutres vis-à-vis de la distinction entre proximité et distance, et les formes composées *ce N-ci/là*, beaucoup moins fréquentes, où cette distinction est marquée explicitement. Les formes avec la particule *là* s'opposent aujourd'hui à la forme simple qui marque en pratique la proximité tandis que la forme avec *ci* s'utilise quand il y a vraiment un contraste à marquer (Jonasson, 2002 : 111).

Ainsi retrouvera-t-on les formes qui nous intéressent réparties dans des classes différentes et seul Kielski (1959 : 114, 117-118) met en garde le lecteur contre une confusion possible en précisant dans l'entrée *Pronom* de son *Dictionnaire* que le terme français a une extension plus restreinte (les pronoms remplacent un nom²) que celle du *zaimiek*. En effet, les pronoms polonais sont répartis en quatre sous-classes selon qu'ils jouent le même rôle qu'un nom, un adjectif, un numéral ou un adverbe. Toutefois, aucun des auteurs n'indique les critères qui sont à l'origine des différences terminologiques entre la grammaire française et la grammaire traditionnelle³ polonaise. Et ces différences ne cessent d'interpeller aussi bien les lecteurs francophones que polonophones.

3. Les emplois du démonstratif selon les grammaires

3.1. Le *tertium comparationis*

Passons maintenant à ce dont les grammaires parlent peu ou pas du tout : aux emplois des démonstratifs dans les deux langues, autrement dit à leur valeur sémantique et textuelle. D'une part, ce sont les aspects les plus intéressants (Papierz, 2003 : 13), d'autre part leur prise en compte permettra de créer une analyse comparative complète (Koczerhan, 2009 : 17). Pour pouvoir le faire, il faut au moins partiellement renoncer à la tentation d'accorder un statut privilégié à l'une des langues confrontées et recourir à des notions considérées comme universelles, principe immuable qui devrait être à l'origine de chaque grammaire contrastive.

Ainsi seront prises en considération la notion de référence (Padučeva, 1992 : 15) de même que celles de *deixis* et de caractère défini/indéfini du référent (Papierz, 2003 : 12, 16). En ce qui concerne cette dernière catégorie, le caractère indéfini d'un élément devra cependant être compris différemment dans une langue privée de marques explicites d'une telle opposition (articles ou autres marques morphologiques destinées à ces fins) (Pisarkowa, 1969 : 47).

3.2. L'instruction référentielle

Selon les définitions traditionnelles, le démonstratif, comme son appellation le suggère, était censé « montrer un objet » (cf. Dubois *et al.*, 1999). En Pologne les critères sémantiques sont toujours bien ancrés dans la grammaire scolaire (cf. Synowiec, 2001 : 98), héritière de la grammaire traditionnelle pour laquelle le critère de monstration est définitoire pour la classe entière des pronoms (Szober, 1969 : 19-18 ; Laskowski, 1999 : 53) ou permet plus particulièrement de définir le démonstratif (Jodłowski, 1973 : 47). Dans les deux langues, on reconnaît également l'opposition de deux types d'emploi : déictique et anaphorique, dits *in praesentia*, soit ceux dans lesquels, selon la métaphore bühlérienne, le destinataire est guidé « dans le royaume de ce qui est présent » dans la situation d'énonciation ou dans le contexte textuel.

Aujourd'hui, l'insuffisance des définitions et des répartitions traditionnelles n'a plus à être démontrée. Selon les chercheurs français, dont nous ferons nôtre le point de vue, le rôle privilégié doit être accordé au contexte d'énonciation, nécessaire pour l'identification du référent de l'expression démonstrative (par exemple Kleiber, 1983, 1990 ; Corblin 1987 ; De Mulder, 1998 ; Gary-Prieur et Léonard, 1998). Le démonstratif est qualifié de désignateur direct (Kleiber, 1990), sémantiquement incomplet, apportant invariablement du nouveau grâce à l'apport contextuel. De ce fait, son caractère serait purement déictique (De Mulder, 1998 : 21) et l'unique question qui se pose est celle de savoir de quel type de *deixis* il s'agit (Kleiber, 2003 : 37). Dans une perspective comparative, il nous faudra répondre à la question de savoir si les langues analysées utilisent les démonstratifs de la même manière.

3.3. Les emplois du démonstratif polonais (adjectival) recensés dans les grammaires contrastives

En polonais, le nom n'a pas besoin d'être précédé de déterminant pour être actualisé. Il s'ensuit que, comme le précise Gniadek (1979 : 73), « l'article n'existe pas et la prédétermination, quand elle est nécessaire, est réalisée à l'aide des adjectifs pronominaux ». Or, dans sa *Grammaire*, l'unique remarque portant sur

l'emploi des démonstratifs en polonais concerne leur emploi occasionnel comme équivalents de l'article défini « qui a parfois le sens du démonstratif, ex. de la sorte - *w ten sposób* » (p. 76). Ces emplois, qualifiés par Pisarkowa (1969 : 56) de phraséologiques, constitueraient l'unique contexte impliquant la présence du démonstratif en polonais⁴. Kwapisz-Osadnik (2007 : 40) précise, pour sa part, que même si le polonais n'a pas d'articles, leur rôle est parfois rempli par le démonstratif, par exemple *Podaj mi ten nóż* - Donne-moi le couteau ! (Voir aussi Kielski, 1960 : 52). Quant à Kielski, il était le seul à inclure, et à étayer par des exemples concrets, des remarques précises relatives au rôle rempli par le démonstratif polonais :

Là où le français généralise au moyen de l'article indéfini, la langue polonaise, quoique de manière sporadique, admet l'emploi d'un pronom démonstratif (adjectival), p. ex. : 'Pracuje jak ten wół', 'Któż to sprawił jak nie ci huligani ?' (Kielski, 1960 : 54).

Les formes pronominales *ten, ci* sont ici « fonctionnellement affaiblies et privées d'accent » et constituent l'équivalent de l'article défini. La valeur sémantique est aussi neutralisée dans les structures exclamatives averbales du type : 'Oj *ta zima* !', 'Ach *ten dziwak* !' (Eh ! cet hiver ! Ah ! cet original !), soit là où en français apparaît souvent un déterminant exclamatif (Kielski, 1960 : 55), sans que pour autant le démonstratif se voie exclu, par exemple *Cette folle* ! (Marivaux) (Riegel *et al.*, 2016 : 691).

4. La valeur référentielle des déterminants démonstratifs

Mais qu'en est-il des emplois reconnus dans les deux langues ? Se correspondent-ils ? Les grammaires contrastives passent ce problème sous silence, ce qui remet en question leur utilité dans l'apprentissage/enseignement du FLE et la restreint considérablement même lors des cours de grammaire contrastive⁵. Pourtant, quelques exemples suffisent à montrer que les locuteurs des deux langues n'exploitent pas toujours de la même manière les formes mises à leur disposition.

Dans notre étude, qui tente de combler partiellement les lacunes par lesquelles pèchent les ouvrages contrastifs existants, nous allons nous référer à la deixis bühlerienne (Bühler, 2009). Nous nous concentrerons sur la référence établie sur l'axe Texte - Réalité, laissant de côté, faute de place, l'autre volet des emplois *in praesentia* (deixis dérivée), à savoir la référence établie sur l'axe Texte - Texte. En revanche, nous prendrons en considération des emplois dans le cas desquels la recherche du référent ne peut pas se faire en dehors de l'expression même, emplois dits *in absentia*, soit ceux qui correspondent à la *deixis am Phantasma* (le

deuxième des modes de pointage dérivés). De ce fait, notre attention sera focalisée sur les descriptions incomplètes corrélées ou non avec un geste mais accompagnées invariablement de son corrélat linguistique aussi bien dans le mode déictique standard que dans la deixis à l'imaginaire (Topolińska, 1984 : 312).

4.1. Emplois *in praesentia* ou le mode déictique standard

a) Emplois effectués ostensivement

Le démonstratif est ou peut être accompagné d'un indice supplémentaire : « doigt tendu, mouvement de la tête ou simple regard » (Kleiber, 1983 : 104) qui renvoie à des objets désignables par ostension dans l'espace énonciatif. À titre d'exemple, cette conversation entre deux pilotes dans laquelle le plus expérimenté indique au novice sur une carte comment survoler l'Espagne en toute sécurité :

- Écoute-moi donc : s'il fait beau, tu passes tout droit. Mais s'il fait mauvais, si tu voles bas, tu appuies à gauche, tu t'engages dans *cette* vallée. (CS, p. 8)
- Słuchaj więc : jeśli będzie ładnie lecisz prosto przed siebie. Ale jeśli pogoda się zepsuje, jeśli będziesz leciał nisko, bierzysz kurs na lewo, na *tę* dolinę. (PP, p. 37)

Selon Topolińska (1984 : 312), la présence du corrélat linguistique du geste - du démonstratif *ten* - est obligatoire en polonais dans les énoncés dans lesquels la prédication porte sur l'identité du référent, l'opposition n'étant pas forcément explicitée. Quant au geste même, il est indispensable là où il faut identifier un être ou un objet parmi plusieurs (et sur une carte, nombreuses sont les vallées qui sillonnent le relief montagneux) ; il est tout au plus facultatif quand le problème de reconnaissance du référent ne se pose pas. Ainsi dans :

- Qui a goupillé *ce* capot ?
- Moi. (CS, p. 5)

comme il vient d'être question des préparatifs avant le décollage d'un avion postal, le chef de piste qui « fait demi-tour vers les manœuvres » n'a pas besoin de joindre le geste à la parole pour que ces derniers sachent quel objet il vise. Comme l'indique Topolińska (1981 : 42), en polonais, dans une situation où le groupe nominal réfère à un objet facilement identifiable par l'interlocuteur, l'emploi du démonstratif est justifié ; toutefois on ne peut pas dire que son emploi soit systématique⁶. Et la traduction polonaise de ce passage corrobore notre propos :

- Kto zamocowywał nakrywę silnika ?
- Ja. (PP, p. 32)

En polonais, langue « sans déterminants » (sans actualisateurs), l'information sur la référence est donnée par la structure sémantique de la phrase. Ainsi, dans notre exemple, la traductrice, pour faciliter le repérage référentiel au lecteur (les manœuvres n'en auraient pas besoin), a ajouté une précision sous forme de complément du nom : *nakrywa silnika* (capot du moteur).

b) Emplois effectués non-gestuellement

Le démonstratif peut aussi dénoter des référents non matériels sur lesquels on ne peut pas pointer. C'est le cas notamment des expressions temporelles. En français, les démonstratifs servent à inscrire les énoncés dans le temps, par rapport au présent du locuteur. De même, en polonais *ten* apparaît fréquemment dans des groupes syntaxiques fonctionnant comme compléments de temps et il « (dé)montre la distance la plus courte » (Pisarkowa, 1969 : 57). Toutefois, les locuteurs des deux langues analysées n'exploitent pas de la même manière les possibilités systémiques. Si en français (de l'Hexagone), « quand il s'agit du jour où l'on est, on emploie *ce matin* et *ce soir* » (Grevisse-Goosse, 2016 : 1045 c) 1°), en polonais l'adverbe déictique 'aujourd'hui' (*dziś, dzisiaj*) est le seul approprié⁷, comme dans ce conseil donné à Geneviève par le médecin de son fils :

Vous vous fatiguez trop. Ce n'est pas sérieux. Je vous donne l'ordre de sortir *cet* après-midi. (CS, p. 27)

Pani jest przemęczona. To nic poważnego. Polecam pani wyjść *dziś* po południu z domu. (PP, p. 32)

c) Emplois effectués indirectement

Il s'agit de la référence démonstrative non gestuelle à un objet non présent lequel peut être identifié à partir des éléments du contexte d'énonciation en relation avec l'occurrence de la description démonstrative (Kleiber, 1990 : 160). Ainsi, dans l'exemple ci-dessous, sans introduction ni présence effective du référent, le chef de piste attendant la livraison quotidienne peut très bien dire aussi bien en français qu'en polonais :

Ce pilote a toujours du retard.

Ten pilot ciągle się spóźnia.

S'il peut le faire, c'est parce que le référent est identifiable à partir du contexte d'énonciation - le lieu où est prononcée la phrase (l'aérogare) et le moment d'énonciation qui peut : a) coïncider avec l'arrivée prévue de l'avion (étonnement) ; b) lui être antérieur (argument en faveur de 'on a encore le temps') ou c) postérieur (impatience, irritation).

4.2. Les emplois *in absentia* ou la deixis à l'imaginaire

Sous cette bannière on retrouve, dans la littérature, différents emplois où la recherche du référent ne peut pas se faire en dehors de l'expression même. Le centre déictique responsable de la saisie démonstrative et indicateur de point de vue (Kleiber, 2003 : 41) se voit déplacé, le locuteur ne pouvant plus endosser ce rôle. La *deixis am Phantasma* est « une deixis dont le pointage s'effectue dans des espaces ou domaines mentaux » et rend possible le déplacement dans deux royaumes : celui de l'imaginaire et celui du mémoriel (Bühler, 2009 ; Kleiber, 2003 : 39). Les exemples ci-dessous relèvent tous du domaine de la mémoire. Celui-ci étant encore trop vaste à explorer, nous avons privilégié la référence particulière sollicitant la mémoire de « tu ».

Dans les deux langues, le démonstratif apparaît dans les contextes dans lesquels le locuteur et le récepteur partagent un savoir commun sur une situation ou ont une expérience commune (Topolińska, 1981 : 45 ; Kleiber, 2003 : 44). Ainsi dans :

Ah la Grèce, cette mer, ces îles ! (Wilmet, 1986, cité par Kleiber, 2003 : 35)

Ależ ten wczorajszy gość był nudny. (Topolińska, 1981 : 46)

on réfère à un voyage qu'on a fait ensemble ou séparément mais dans un même endroit, à une soirée passée ensemble ou dont on a informé au préalable notre interlocuteur. À cela s'ajoutent les messages appartenant selon la terminologie de Topolińska (1981 : 46) à la série 'te souviens-tu ?' :

Ah te souviens-tu de ce prof de maths qui mettait des bonnes notes à toutes les copies ? (Kleiber, 2003 : 44)

Czy pamiętasz tego chłopca w czerwonej czapeczce, który się bawił wczoraj przed domem ? (Topolińska, 1981 : 46)

ainsi que les renvois à des informations lues ou entendues dans les médias qu'on peut supposer connues d'un large public (Topolińska, 1981 : 46) ou encore à des bruits qui courent dans un milieu fermé :

Avez-vous entendu parler de cette île bretonne 100% autosuffisante en énergie ? (Page Facebook de Mr Mondialisation, le 9 octobre 2017)

Słyszałeś o tym nowym podinspektorze ? podobno ma przyjść do nas na szefa wydziału. (Zajjas, *Z otchłani*, 2015)

Comme le souligne Kleiber (2003 : 44), « ce n'est que dans le cas du démonstratif qu'on a l'impression d'une vision ou perception directe ou du moins d'une expérimentation directe de l'entité dénotée ». Il marque que « c'est la 'perception' ou l'expérience du locuteur dans le passé qui se trouve réactivée ». Avec le défini (ou

sans déterminant en polonais), il n'y aurait pas de changement de point de vue et le passé serait atteint à partir de la situation d'énonciation. Dans *Courrier Sud*, un tel emploi n'est pas marginal :

Te souviens-tu de ce premier départ ? Nous l'avons fait ensemble [...] Le moteur faisait ce bruit dense qui existe seul et derrière lequel le paysage passe en silence comme un film. Et ce froid, car nous volions haut : ces villes prises dans la glace. (CS, p. 18)

Czy pamiętasz nasz pierwszy wyjazd ? Byliśmy wtedy razem [...] Zdawało się nie istnieć nic poza gęstym szumem silnika, a pod nim krajobraz przesuwał się bezgłośnie jak film. I ten chłód - bo lecieliśmy wysoko: miasta zakrzepłe w lodzie. (PP, p. 32)

Ce passage fait explicitement appel au souvenir commun de Bernis, l'auteur de la lettre, et du pilote-narrateur anonyme, son double (Odaert, 2009) qui en est le destinataire. Des quatre démonstratifs français, la traductrice polonaise n'a conservé qu'un seul et elle n'a pas eu tort. Les rendre tous par une forme correspondante en polonais serait stylistiquement intenable (ne serait-ce qu'en raison des particularités typologiques de cette langue⁸) et pourtant la référence mémorielle n'a pas entièrement disparu. Le premier démonstratif, celui dont l'interprétation était facilitée par le cotexte subséquent, a été remplacé par le possessif inclusif *nasz* qui montre de façon explicite que l'objet dénoté doit être perçu à partir d'une situation passée constituant le vécu commun des interlocuteurs. Quant aux autres démonstratifs supprimés, dans l'original, ils font partie des groupes nominaux complétés par des éléments facilitant le repérage de l'objet du discours ce qui rend une détermination supplémentaire superflue. En conséquence, *gęsty szum silnika* perd cette touche personnelle présente dans l'original et devient même généralisable à tous les vols effectués ensemble ou individuellement. L'emploi remémoratif est activé avec le syntagme *ten chłód*. Dans la phrase où il apparaît, le rappel de la relation logique de cause concourt à caractériser le référent de *ce froid* en ce sens qu'elle mobilise le savoir général sur la baisse de température liée à l'ascension en haute altitude. Une fois transposé dans un monde appartenant au passé du locuteur, le lecteur n'aura pas forcément l'impression d'en sortir s'il accorde une saillance particulière au souvenir des températures extrêmes considérant la suite *miasta zakrzepłe w lodzie* - ces villes prises dans la glace - comme une illustration métaphorique du ressenti physique éprouvé et mémorisé et non pas comme un souvenir réel.

L'analyse de cet exemple montre bien que, même si certains transferts à partir de la langue maternelle ne sont pas exclus *a priori*, ils doivent être reconsidérés dans une perspective plus large (textuelle). C'est aussi à cet aspect qu'il faut sensibiliser les futurs utilisateurs professionnels de ces deux langues.

Conclusion

L'utilité de l'enseignement de la grammaire comparative dans les départements de langues modernes n'est pas à démontrer. Elle est confirmée par le caractère obligatoire des cursus dédiés à cette matière. En revanche les questions concernant le contenu et d'éventuelles références bibliographiques restent ouvertes.

Premièrement, comme les étudiants suivent en parallèle un cours en grammaire descriptive de la langue française (revisitée compte tenu des progrès de la linguistique), l'approche qui leur sera proposée en grammaire contrastive ne peut s'en écarter trop ni au niveau de la terminologie ni à celui des classements retenus. Or les ouvrages comparatifs disponibles ne sont pas tout récents (le dernier en date ne cherche pas à renouveler non plus le propos). Cette approche doit être en même temps « juxtaposable » sans trop de difficultés à la description traditionnelle de la langue polonaise, la seule connue des bacheliers polonais. C'est une raison de plus (outre les avantages indéniables de tout travail personnel) pour laquelle, dans notre pratique d'enseignante chargée de ce type de cours, nous encourageons les étudiants à faire un travail comparatif à partir des grammaires unilingues françaises et polonaises. Nous souhaitons qu'ils puissent dans l'avenir y trouver les réponses à d'éventuelles questions (ou au moins à certaines d'entre elles, car il y a aussi des problèmes qui ne ressortent qu'en contraste avec une autre langue).

Certes, une simple comparaison des formes et des catégories ne peut être satisfaisante, même si elle n'est pas inutile (en effet la faute la plus fréquente en rapport avec le déterminant démonstratif est la création d'une forme fautive féminine plurielle **cettes* à l'image de la flexion polonaise et/ou des régularités en français ; en cours de morphosyntaxe les étudiants confondent systématiquement les déterminants et leurs correspondants pronominaux). Le deuxième aspect sur lequel nous tentons d'attirer l'attention des étudiants concerne les différences et les similitudes dans les emplois des formes disponibles dans les deux langues et cela aussi bien au niveau des constructions syntaxiques⁹ qu'au niveau des valeurs sémantiques et pragmatiques. Nous espérons avoir montré que, même si deux langues disposent de formes comparables, la correspondance entre elles, comme l'a judicieusement souligné Jonasson (2002 : 111), n'est pas forcément parfaite et il serait bien que les étudiants prennent conscience de ce type de difficultés. Or, on l'a vu, ce problème n'est pas mis en avant dans les ouvrages disponibles. En attendant une grammaire comparative plus efficace, voire une étude de stylistique comparée, qui cible les éventuelles difficultés susceptibles d'apparaître à toutes les étapes d'apprentissage et de travail avec une langue étrangère, on peut toujours recourir à des travaux spécialisés, comparatifs ou traductologiques (ces derniers connaissent aujourd'hui leur plein essor et apportent des remarques et des

précisions intéressantes). Et c'est cette piste que nous privilégions, comme nous l'avons illustré dans la section 3.4.

Bibliographie

- Bühler, K. 1934/2009. *Théorie du langage*. Paris : Agone.
- Corblin, F. 1987, *Indéfini, défini et démonstratif*. Genève/Paris : Droz.
- De Mulder, W. 1998. « Du sens des démonstratifs à la construction d'univers ». *Langue française*, n° 120, p. 21-32.
- Dubois, J. et al. 1999. *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*. Paris : Larousse.
- Gary-Prieur, M-N. Léonard M. 1998. « Le démonstratif dans les textes et dans la langue ». *Langue française*, n° 120, p. 5-20.
- Gniadek, S. 1979. *Grammaire contrastive franco-polonaise*. Warszawa: PWN.
- Grevisse, M., Goosse, A. 2016. *Le bon usage. Grammaire française*. 16^e éd. Bruxelles : De Boeck/Duculot.
- Jazowy-Jarmuł, M. 2014. « Czy gramatyka kontrastywna jest potrzebna tłumaczowi? ». *inTRAlinea. online translation journal*, n° spécial, *Challenges in Translation Pedagogy*.
- Jodłowski, S. 1973. *Ogólnojęzykoznawcza charakterystyka zaimka*. Warszawa : PWN.
- Jonasson, K. 2002. Références déictiques dans un texte narratif. Comparaison entre le français et le suédois. In : *Référence discursive dans les langues romanes et slaves*. Lublin : UMCS.
- Kielski, B. 1957. *La structure des langues française et polonaise étudiées à la lumière de l'analyse comparative*. Łódź : SSL.
- Kielski, B. 1959. *Słownik terminologii gramatycznej francuskiej i polskiej*. Wrocław : Ossolineum.
- Kielski, B. 1960. *Struktura języków francuskiego i polskiego w świetle analizy porównawczej. Cz. 2, Z zagadnień nauki o zdaniu*. Wrocław : Ossolineum.
- Kleiber, G. 1983. « Les démonstratifs (dé)montrent-ils ? Sur le sens référentiel des adjectifs et pronoms démonstratifs ». *Le français moderne*, n° 51(2), p. 99-117.
- Kleiber, G. 1990. « Sur l'anaphore associative : article défini et adjectif démonstratif ». *Rivista di Linguistica*, n° 2(1), p. 155-175.
- Kleiber, G. 2003, « Adjectifs démonstratifs et point de vue ». *Cahiers de praxématique*, n° 41, p. 33-54.
- Koczerhan, M. 2009. *Podstawy językoznawstwa konfrontatywnego*. Opole : Nowik.
- Król-Markefka, A. 2008. « Some structural considerations on the use of contrastive data in teaching English articles ». *Studia Iagellonicae Cracoviensis*, n° 125, p. 103-112.
- Kwapisz-Osadnik, K. 2007. *Podstawowe wiadomości z gramatyki polskiej i francuskiej: szkic porównawczy*. Katowice : Wyd. UŚ.
- Laskowski, R. 1999. Zagadnienia ogólne morfologii. In : *Gramatyka współczesnego języka polskiego*. Warszawa: PWN.
- Nemser, W. 1975. Problems and prospects in contrastive linguistics. In : *Modern linguistic and language teaching*. Budapest: Akadémiai Kiadó.
- Odaert, O. 2005. « Saint-Exupéry et son double ». *Image [&] Narrative [e-journal]*, n° X/2 (25).
- Padučeva, E. V. 1992. *Wypowiedź i jej odniesienie do rzeczywistości*. Warszawa : PWN.
- Papierz, M. 2003. *Zaimki w języku i tekście. Studium słowacko-polskie*. Kraków : Universitas.
- Pisarkowa, K. 1969. *Funkcje składniowe polskich zaimków odmiennych*. Wrocław : Ossolineum.

Riegel, M., Pellat, J.-C., Rioul, R. 2016. *Grammaire méthodique du français*. 6^e éd. Paris : PUF.

Synowiec, H. 2001. Fleksja i nauka o częściach mowy. In : *Nauka o języku polskim w zreformowanej szkole*.

Warszawa : Nowa Era.

Szober, S. 1969. *Gramatyka języka polskiego*. 11^e éd. Warszawa : PWN.

Topolińska, Z. 1981. *Remarks on the Slavic Noun Phrase*. Wrocław : Ossolineum.

Topolińska, Z. 1984. Składnia grupy imiennej. In : *Gramatyka współczesnego języka polskiego*. Warszawa : PWN.

Wójcik, T. 1974. « Miejsce gramatyki kontrastywnej w procesie nauczania języka obcego ». *Studia Rossica Posnaniensia*, n° 6, p. 159-169.

Textes littéraires

Saint-Exupéry, A. 1953, *Courrier Sud*. In : Œuvres. Gallimard. [CS]

Saint-Exupéry, A. 1968, *Poczta na Południe*. Trad. A. Olędzka-Frybesowa. Warszawa : PWN. [PP]

Notes

1. Gniadek (1979 : 7) apprécie le travail de Kielski mais souligne le besoin d'« accommoder cette confrontation », vieille, à l'époque, d'une vingtaine d'années, « aux progrès de la linguistique (...) aussi bien dans le domaine de ses méthodes que dans celui des acquisitions concrètes de la linguistique française et polonaise ».

2. Voir ici même la définition traditionnelle du pronom. Pour une critique de celle-ci, voir par exemple Riegel *et al.* (2016 : 358).

3. Les critères retenus par la grammaire traditionnelle dans la définition de la classe générale du pronom sont à la fois sémantiques (le caractère « non-mnémique », Jodłowski, 1973) et flexionnels (caractère variable ou non, type de paradigme de déclinaison) et la classe même très hétérogène aussi bien de point de vue sémantique que morphologique et syntaxique. Les recherches centrées sur les valeurs référentielles ont toutefois montré que les pronoms forment une classe lexico-sémantique dont l'homogénéité se justifie par le rôle référentiel de ses représentants (Padučeva, 1992 : 17).

4. Les noms dans de telles expressions (compléments de temps ou de manière) ne peuvent pas fonctionner sans un démonstratif qui « confirme et documente » leur caractère défini et avec lequel ils forment des groupes figés.

5. Par souci d'équité soulignons que, souvent, les auteurs des grammaires unilingues ne sont pas plus éloquents à ce sujet.

6. Ce que l'on peut montrer en décortiquant les exemples donnés par l'auteur. Si le démonstratif dénotant un seul homme dans *Ten pan mnie denerwuje* (Ce monsieur m'énerve) nous paraît naturel sans être obligatoire, il en est autrement dans *Daj mi ten ołówek* (Donne-moi le [ce] crayon), prononcé dans la situation où entre les interlocuteurs un seul objet bien visible correspond à la définition du mot « crayon ». En effet, si nous préférons *Daj mi ołówek*, c'est parce qu'on ne peut le gloser que par 'le crayon qui est devant/entre nous' (tautologie). Par contre, la périphrase qui, selon nous, serait plus appropriée pour *ten pan*, contient plus de marques d'ancrage situationnel : 'ce monsieur qui a parlé ou agi de cette façon' et non pas généralement 'ce monsieur qui est ici avec nous, ce monsieur qui participe à l'acte de communication', comme le propose Topolińska (1981 : 43). On fait ce type de remarque « en direct » pour commenter une réplique ou un comportement précis.

7. En Belgique on peut aussi dire couramment *aujourd'hui matin* ou *aujourd'hui soir*. Si la référence dépasse le jour qui constitue le présent du locuteur, le polonais recourt au démonstratif : *Tej niedzieli będę u was* (Je viendrai vous voir /ce/ dimanche) où le démonstratif indique la distance la plus proche (Pisarkowa, 1969 : 57). Toutefois, une phrase avec la détermination zéro s'interprète de la même manière : *W niedzielę będę u was*.

8. En polonais un nom n'est pas systématiquement précédé d'un prédéterminant.

9. Par exemple les polonophones font régulièrement suivre en français un pronom démonstratif d'un adjectif, construction fréquente dans leur langue maternelle (ex. pl. *Z tych dwóch sukienek, którą wolisz ? Tę białą.* fr. *De ces deux robes, laquelle préfères-tu ? La blanche.* Litt. *celle blanche).